

BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI DE 2007 ET RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS PAR LA LOI DU 23 MARS 2019

08:30 **Accueil**

08:45 **Ouverture : propos introductifs**

- J.-Ch. Pagnucco, Professeur de l'Université de Caen Normandie, Doyen de la Faculté de droit
- Ch. Alleaume, Professeur de l'Université de Caen Normandie, Directeur de l'Institut Demolombe (EA 967)

1ère table ronde : Regards doctrinaux sur la Loi du 5 mars 2007 et ses 10 ans d'application

Présidence : Mme le Professeur A. Batteur

09:00 **1° Analyse des nouvelles institutions issues de la loi de 2007 (nouveaux concepts, nouvelles mesures, nouveaux équilibres)**

- G. Raoul-Cormeil, Professeur à l'Université de Brest

2° Analyse de la loi sous l'angle de la jurisprudence : les 10 arrêts les plus marquants

- I. Maria, Professeur à l'Université de Grenoble

3° Discussions et éléments de conclusions

- A. Batteur, Professeure émérite de l'Université de Caen

10:30 **Pause café**

2ème table ronde : Regards des praticiens sur la Loi du 5 mars 2007 et ses 10 ans d'application

Présidence : Mme le Professeur M. Rebourg

11:00 **1° Analyse des magistrats**

- S. Helleux, TI Sables d'Olonne
- H. Mornet, CA Douai

2° Analyse des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

- C. Hérin-Gillier, Docteur en droit, juriste à l'Udaf 14
- S. Roy, MJPM à titre individuel, représentant de la FNMJi
- M.-H. Bielle, MJPM, déléguée régionale AN MJPM Nouvelle Aquitaine

3° Discussions et éléments de conclusions

- Mme Rebourg, Professeur à l'Université de Brest

4° Analyse du droit québécois

- Me F. Dupin, Avocat honoraire au Barreau de Montréal

12:30 **Pause déjeuner**

3ème table ronde : La réforme opérée par la loi du 23 mars 2019 et les perspectives d'avenir

Présidence : Mme A. Caron-Dégliise, Marraine de la promotion du M2 droit civil – protection des personnes vulnérables

14:00 **1° La réforme et l'union du majeur protégé (mariage, divorce, PACS)**

- L. Mauger-Vielpeau, Professeur à l'Université de Caen Normandie

2° La réforme et la santé du majeur protégé

- M. Beauruel, Docteur en droit de l'Université de Caen Normandie

3° Inventaire, compte-rendus de gestion et sécurité juridique des tiers

- J.-M. Plazy, Professeur à l'Université de Bordeaux

4° La mesure unique de protection

- N. Peterka, Professeur à l'Université de Paris Est Créteil

5° Les perspectives de réforme et la procédure civile

- J.-J. Lemouland, Professeur à l'Université de Pau

6° Discussions et éléments de conclusion

- Mme A. Caron-Dégliise, Avocate générale à la Cour de cassation, Présidente de la mission interministérielle sur l'évolution de la protection juridique des majeurs (Rapport du 21 sept. 2018)

17:00 **Fin du colloque**



**BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI DE 2007
ET RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS PROTÉGÉS
PAR LA LOI DU 23 MARS 2019**

Le droit des majeurs protégés, issu de la loi n°2007-308 du 5 mars 2007, a fêté ses 10 ans d'application le 1er janvier 2019. En dépit de son ampleur, cette législation a été amendée par une loi de simplification du droit et des procédures (12 mai 2009), une ordonnance (15 oct. 2015) et la loi de programmation de la Justice (2018-2022) du 23 mars 2019, sans compter une jurisprudence foisonnante et d'importants rapports (Cour des comptes, Défenseur des droits, Groupe Anne Caron-Déglise, rapport Catalina Devandas-Aguilar, ONU).

La doctrine est en mesure de faire la synthèse de ce foisonnement normatif et de tirer les leçons des bienfaits et des faiblesses de cette réforme quasi permanente du droit des majeurs protégés sans cesse éprouvée par les contraintes économiques et humanistes de notre époque.

Pour dialoguer avec les spécialistes de cette matière, un colloque est nécessaire et donnera lieu à des échanges nourris avec des professionnels du droit (juges des tutelles, notaires, avocats), des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Sur la base du bilan d'application de la Loi, des perspectives de réforme ou de statu quo seront envisagées sans négliger ses aspects pratiques (exercice droit de vote, union du majeur protégé, contrôle des comptes, contrat obsèques, etc.). C'est dans cet esprit que la mesure unique de protection des majeurs, proposée par le Groupe de travail présidé par Mme Anne Caron-Déglise, sera étudiée de manière contradictoire et approfondie, sous l'angle des apports à la procédure civile, à la sécurité juridique des tiers, à la gestion des biens et à la protection de la personne.

Rendez-vous

**Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1**

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique
nord sortie n° 5,
direction Centre Ville

Tramway | Lignes A et B,
stations Université
ou CROUS-SUAPS
ATTENTION : Tramway en
travaux

Bus | Lignes 2 et 4
station Université

UNICAEN
UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

INSTITUT
DEMOLOMBE
EA967

Normandie Université

IRTS

CaenIamer

Tutelle
du
quotidien

EDITIONS
FRANÇOIS LEPETRE
NOTAIRES



Colloque organisé sous l'égide de
L'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE
par
**la faculté de droit
& l'institut Demolombe (EA 967)**

en partenariat avec
L'IRTS Normandie-Caen

sous la coordination scientifique de
Gilles Raoul-Cormeil, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale
Annick Batteur, Professeur émérite de l'Université de Caen Normandie

**BILAN DES 10 ANS D'APPLICATION DE LA LOI
DE 2007 ET RÉFORME DU DROIT DES MAJEURS
PROTÉGÉS PAR LA LOI DU 23 MARS 2019**

Vendredi 26 Avril 2019

**Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1**

Inscription obligatoire
droit.unicaen.fr/recherche/colloques/

Inscription payante pour une prise
en charge au titre de la formation
continue des professionnels

Contact
droit.recherche@unicaen.fr